



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Nouvelle-Calédonie

Question écrite n° 90977

Texte de la question

M. Philippe Gomes attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la demande d'expertise de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) qui lui a été adressée le 15 avril 2015 par le Président de la Province Sud en Nouvelle-Calédonie afin d'aider cette collectivité à se doter de schémas stratégiques d'interventions actualisés dans le champ sanitaire et social. Pour avoir sollicité et obtenu en 2004, alors qu'il était lui-même Président de la Province Sud, l'appui de l'IGAS dans la réorganisation de la direction provinciale des affaires sanitaires et sociales, il souligne le caractère déterminant que peut recouvrir son assistance en termes de conseil aux pouvoirs publics et d'évaluation des politiques publiques (aide à la validation des diagnostics, définition du périmètre d'intervention de la province, priorisation des objectifs et des actions). À cet égard, il insiste sur le poids des nouveaux enjeux et perspectives auxquels doivent répondre les collectivités gestionnaires dans le secteur médico-social ainsi que sur le contexte créé par la contraction des financements publics dans un environnement où le partage des compétences va en s'accroissant, et souhaiterait être informé du calendrier selon lequel la Province Sud pourra bénéficier du concours de l'IGAS.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Gomès](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90977

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2015](#), page 8111

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)